

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.  
HORS<sup>du</sup> DÉP<sup>t</sup> : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) . . . . . 25 cent.  
RÉCLAMES — . . . . . 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse

CAHORS		ARRIVÉES A							CAHORS		MONTAUBAN		TGLOUSE	
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. p <sup>r</sup> Montaub.	* Arrivées	Dép. p <sup>r</sup> Cahors	Dép. p <sup>r</sup> Toulouse	* (Arrivée).
10 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> matin.	6 <sup>h</sup> 35 <sup>m</sup> matin.	8 <sup>h</sup> 12 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 22 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 40 <sup>m</sup> m.	Midi 18 <sup>m</sup>	3 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> s.	Midi 36 <sup>m</sup>	11 <sup>h</sup> 46 <sup>m</sup> s.	9 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> m.	5 <sup>h</sup> 5 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 1 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 56 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 21 <sup>m</sup> mat.
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 <sup>h</sup> 15 <sup>m</sup> s.	2 <sup>h</sup> 45 <sup>m</sup> soir.
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	—	4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	6 48 —	5 25 s.	7 45 —	4 40 s.	8 30 —	9 50 —

Train de foire : Départ de Libos à 6<sup>h</sup> 50<sup>m</sup> matin. — Arrivée à Cahors à 8<sup>h</sup> 56<sup>m</sup> matin.

Cahors, le 14 Avril.

### LA GUERRE DE CHINE

**Nouvelles du Tonkin.** — Le ministre de la guerre a reçu du général Brière de l'Isle la dépêche suivante, en date d'Haï-Phong, 10 avril :

« J'ai reçu votre télégramme du 7 avril. Je vous remercie. Vous pouvez compter sur l'énergie et le dévouement de tous.

« L'état sanitaire est bon ; les blessés vont bien. Le *Shamrock* est arrivé le 7 avril, la *Bretagne* est arrivée le 9. »

La nomination du général de Courcy au commandement du corps expéditionnaire du Tonkin paraîtra incessamment au *Journal officiel*.

**Ordre du jour du général Brière de l'Isle.** — On télégraphie de Haï-Phong, 10 avril :

Dans l'ordre du jour adressé aux troupes de la deuxième brigade, le général Brière de l'Isle attribue les derniers événements uniquement à la blessure du général de Négrier et à la remise du commandement dans des mains insuffisamment préparées. Il montre l'étonnement et la circonspection des ennemis, qui n'ont pas osé poursuivre nos troupes.

Il expose ensuite l'état des renforts récemment arrivés : 1,800 hommes d'infanterie, deux escadrons de spahis, un bataillon de zouaves, une batterie d'artillerie.

En attendant, ajoute-t-il, la guérison du général de Négrier, dont l'état est très satisfaisant, le colonel Borgnis-Desbordes prendra le commandement.

L'ordre du jour exprime, enfin, une confiance absolue dans l'énergie et la valeur des troupes et constate la force des positions occupées à Chu.

La République française demande une enquête sur la conduite du général Négrier et du colonel Herbingier.

### Accusations contre les généraux.

— On lit dans le *Petit Journal* :

« Le rapport réclamé télégraphiquement et transmis d'urgence par le général Brière sur les opérations malheureuses de la 2<sup>e</sup> brigade, les explications fournies directement par le général de Négrier et le colonel Herbingier ont été l'objet au ministère de la guerre et dans le conseil du nouveau cabinet d'un examen approfondi. Il résulte des conclusions adoptées par la majorité des membres du gouvernement :

« 1<sup>o</sup> Que le général de Négrier, sans autorisation formelle, s'est improprement engagé sur le territoire de la Chine en négligeant de s'éclairer sur les forces de l'ennemi et de régler l'ordre des opérations qu'il n'aurait pas dû engager pour une durée de plusieurs jours avec un effectif trop faible et dépourvu des munitions indispensables ;

« 2<sup>o</sup> Que le colonel Herbingier, s'il a pris la résolution d'une retraite précipitée, ne l'a pas conduite avec sang-froid et habileté ;

« 3<sup>o</sup> Que le général Brière n'a pas fait preuve de la décision, de la vigueur et de la promptitude nécessaires après avoir reçu la nouvelle de l'échec de Dong-Dang ; que ses télégrammes ont été rédigés sous une forme inexacte et de nature à représenter comme beaucoup plus grave une situation, fâcheuse assurément, mais non compromise ; qu'il n'a pas fait preuve de connaissances techniques suffisantes dans la direction des opérations de concentration des troupes, et notamment dans l'emploi de l'artillerie et de la cavalerie »

L'Agence Havas dément la nouvelle donnée par le *Petit Journal*.

### La paix, d'après la « Gazette officielle » de Pékin.

— Le correspondant du *Standard* à Shang-Haï, télégraphie le 10 avril :

« Un décret impérial annonçant la fin de la guerre entre la France et la Chine a été publié à Pékin.

« L'empereur informe son peuple que, les Français ayant humblement (*sic*) demandé la paix, Sa Majesté a accédé gracieusement à leur prière. Les dates de l'évacuation du Tonkin par les troupes chinoises sont fixées, et il est dit dans le décret que les Français cesseront en même temps le blocus de Formose.

« Les vice-rois et gouverneurs sont avertis d'exercer la plus grande vigilance, afin de prévenir tout acte de tromperie avant la conclusion du traité définitif. »

**Suspension des Hostilités.** — A la suite de la note publiée, par le *Journal officiel* et relative aux préliminaires de paix entre la France et la Chine, on prépare, au ministère de la guerre, des ordres en vue de la cessation des hostilités.

On télégraphie de Shang-Haï au *Standard* qu'un décret vient d'être publié à Pékin, annonçant la fin des hostilités. Les vice-rois et les gouverneurs ont reçu des instructions pour empêcher tout acte de trahison et assurer la conclusion de la paix.

Le général Brière de l'Isle et l'amiral Courbet ont reçu les mêmes instructions du gouvernement français.

**L'envoi des renforts.** — L'embarquement des troupes a commencé samedi. Les navires partent successivement à mesure que leur chargement est terminé. Le premier départ a eu lieu lundi.

### Les armements du Japon.

— Le

gouvernement japonais va commander sept navires de guerre en France et en Angleterre.

**Le traité de Paix.** — Notre consul à Tien-Tsin, M. Ristelhueber, va être adjoint au plénipotentiaire chargé d'arrêter les bases du traité définitif avec la Chine.

On s'efforcera notamment d'obtenir que dans le traité définitif, certains avantages douaniers soient accordés à la France.

Cette clause destinée à remplacer le paiement d'une indemnité de guerre a rencontré une certaine opposition de la part de plusieurs puissances, notamment de l'Angleterre.

**Cessation des hostilités.** — Le *Temps* annonce que les ordres relatifs à la cessation des hostilités ont été expédiés le 10 avril au général Brière de l'Isle et à l'amiral Courbet.

Des instructions très précises ont été télégraphiées au Tonkin, afin d'éviter des incidents semblables à celui de Bac-Lé, aux délégués des deux quartiers généraux, où se résoudront les difficultés éventuelles.

**Afghanistan.** — Suivant le correspondant du *Standard* les Russes avanceraient le long de Murghabi.

On mande de Saint-Petersbourg au *Times* que le tzar, en apprenant le combat qui vient d'avoir lieu entre ses troupes et les Afghans, près de Penjdeh, a immédiatement conféré par télégramme une série de récompenses aux troupes engagées.

### Le combat de Penjdeh.

Le *Messenger officiel* de Saint-Petersbourg publie le télégramme suivant, adressé au ministère de la guerre, par le général Komaroff, en date de Dasch-Képri, 20 mars (calendrier russe correspondant au 1<sup>er</sup> avril) :

Il était déjà arrivé à M. Abbott d'être très... très malade, sans que la cause de son indisposition dérivât de la tempéance.

— Avez-vous envoyé chercher le docteur Gilson ? — dit-elle froidement en se disposant à sortir.

— Oh ! ma chère madame, attendez. Ce n'est pas... ce que vous croyez. Le docteur Gilson est ici depuis plusieurs heures, et il ne peut rien faire. Oh ! madame, — dit-elle avec explosion, — monsieur est mort !... — Mort !... —

Mme Abbott répéta le mot solennel, frappée de terreur et regardant la femme de chambre d'un air incrédule.

— Mort ! cet homme si fort, si robuste, si bien portant hier encore... —

La pensée de la mort de son mari ne lui était jamais venue à l'esprit, tant cette idée et l'apparente santé de M. Abbott semblaient être en désaccord.

— Mort !... — répéta-t-elle pour la troisième fois machinalement, d'une voix lente et étonnée.

— Davis, son valet de chambre, l'a trouvé mort ce matin de bonne heure, madame, dit la jeune fille avec des sanglots convulsifs, — et il a envoyé chercher le docteur tout de suite. Il y avait déjà plusieurs heures que monsieur était mort. M. Gilson savait que la maison était pleine de monde, et il n'a pas permis à Davis de le dire à madame avant que l'on fût parti. Il est encore dans son cabinet, madame, comme on l'a trouvé, couché sur un canapé, tout habillé. Mais, mon Dieu ! il faudra qu'il y ait une en-

### FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(44)

## JUANA

DEUXIÈME PARTIE.

XIV

Il était près de midi, le lendemain.

Des flots de soleil inondaient la charmante salle à manger et se jouaient sur l'argenterie, sur un groupe de joyeux convives, sur la maîtresse de la maison, vêtue d'une délicieuse robe de chambre et d'un bonnet coquet, sur la ravissante Eléonore, en robe de cachemire couleur d'ambre, ornée d'une riche broderie de soie plate.

Les invités, après avoir reposé pendant quelques heures, avaient accepté une tasse de thé, et bottés et éperonnés, ils disaient adieu à leur gracieuse hôtesse et à sa charmante fille.

La soirée avait été délicieuse, chacun s'éloignait joyeux d'humeur ; on avait échangé plus d'un rendez-vous pour l'été suivant, lorsque la campagne serait en honneur ; puis on se sépara enfin, et, avec un profond soupir de fatigue, Mme Abbott se laissa tomber dans un fauteuil.

Elle n'était pas très robuste, et la fatigue de la nuit précédente l'éprouvait d'autant plus que sa vie de chaque jour était bien plus tran-

quille.

En outre, elle était inquiète de son fils.

Il était midi et il n'avait pas encore paru pour expliquer sa singulière conduite.

Pendant qu'elle réfléchissait ainsi, sa femme de chambre entra et lui remit un billet.

Il était du coupable qui écrivait laconiquement :

« Auberge de Brightbrook, Jeudi matin,

« Ma chère mère,

« J'ai la plus grande envie de te voir, mais je ne puis aller au Grand-Château. Je te prie donc de venir me trouver ici, aussitôt que cela te sera possible. Je resterai toute la journée à t'attendre. »

« Mes meilleures amitiés à Eléonore. »

« Ton bon affectionné fils,  
G.-V. LAMAR.

Mme Abbott fronça les sourcils, très intriguée par ce billet énigmatique.

— Je ne puis aller au Grand-Château,.... — se disait-elle. — Mais il y est venu hier soir... Je te prie de venir me trouver ici... C'est bien singulier et vraiment très désagréable. Qu'est-ce que cela peut signifier ?... Geoffroy perd-il la tête ?

Elle résolut d'aller voir son fils tout de suite et de pénétrer le mystère que ce billet faisait redouter.

« Notre détachement s'approcha le 13 mars de Dasch-Képri, sur notre rive de la rivière Kouschik.

Près du pont, je trouvai un retranchement occupé par les Afghans, et, afin de prévenir un conflit, je disposai les troupes à cinq verstes des positions afghanes.

Le 14 mars, des pourparlers furent entamés avec le capitaine Yate. Lorsque les Afghans furent convaincus que nous n'avions pas l'intention de les attaquer, ils commencèrent à se rapprocher de jour en jour de notre camp.

Le 15 mars, ils envoyèrent contre une de nos compagnies chargée de couvrir la reconnaissance, trois compagnies avec une pièce de canon et de la cavalerie. Leur audace et leur arrogance allaient peu à peu croissant.

Le 16, ils occupèrent la hauteur qui commandait le flanc gauche de notre camp et commencèrent à y élever des retranchements. Ils établirent un poste de cavalerie en arrière de notre ligne, et mirent un piquet de cavalerie à une portée de fusil de notre passage à gué de la rivière.

Le 17, j'envoyai au commandant du détachement afghan une sommation énergique d'avoir à évacuer avant le soir la rive gauche du Kouschik et la rive droite du Mourghab, jusqu'à l'embouchure du Kouschik. Je reçus, pour réponse, que, conformément au conseil des Anglais, il refusait de se retirer derrière le Kouschik. Je lui adressai encore une lettre particulière conçue en termes très amicaux.

Le 18, pour appuyer mes revendications, je marchai, avec mon détachement, contre les positions afghanes, comptant encore sur une issue pacifique. Mais le feu de l'artillerie afghane et une attaque de sa cavalerie m'obligèrent à accepter le combat dont les résultats sont connus.

**La concentration de l'armée russe.** — Suivant une dépêche reçue par le *Gaulois*, les Russes auraient occupé Pendjeh; 12,000 hommes provenant d'Askabad auraient rejoint le général Komaroff sur la Moorgab.

**L'ultimatum de l'Angleterre.** — *La Nation* dit : le bruit court que l'Angleterre a envoyé son ultimatum à la Russie.

**Informations**

M. Allain-Targé, préfet de la Sarthe, serait nommé dans la Gironde.

Le mouvement préfectoral comprendrait également les préfets de Saône-et-Loire, de la Creuse, du Jura, de Maine-et-Loire.

**Le déficit.** — La *Liberté* publie une sérieuse étude du budget qui démontre que le déficit réel sera de 234 millions, auxquels viendront s'ajouter les 200 millions votés pour le Tonkin.

quête. Mme Abbott s'assit, prise tout-à-coup de faiblesse.

Un sentiment de remords s'empara d'elle; elle se couvrit le visage de ses mains, et ses larmes coulèrent: larmes superflues, sans aucun doute, et non larmes de douleur, bien certainement.

Elle n'avait jamais eu d'affection pour ce mort; elle avait péché contre elle-même et contre sa nature féminine en l'épousant.

Son existence auprès de lui, n'avait été qu'un long supplice.

Elle avait pour lui le plus profond dédain, et elle le lui avait laissé voir.

Mais celui qui meurt a payé ses dettes, et, maintenant, à cause de cela, une véritable tempête de douleur, de remords et d'humiliation remplissait son âme.

La veille au soir, il était venu vers elle, évidemment sous l'empire de quelque grande préoccupation, et elle l'avait repoussé.

Et maintenant, il était mort!

Mais les instants de faiblesse n'étaient que passagers chez cette femme, dont la vie, depuis tant d'années, n'avait été qu'une longue et dure contrainte.

Elle releva la tête et regarda la femme de chambre.

— Cela a été très subit... est-ce une apoplexie?...

La pauvre fille recommença à pleurer en voyant sa maîtresse se remettre: ce n'était pas par affection non plus, mais tout simplement parce que le coup avait agi sur son caractère nerveux.

**Le bal de l'Hôtel-de-Ville.** — La fête de l'Hôtel-de-Ville a été splendide. Le nombre des entrées est évalué à 15,000.

La foule était considérable au dehors. Des escouades d'agents faisaient circuler.

Il y a eu quelques incidents à signaler, notamment une tentative de manifestation devant la caserne Lobau. On a opéré quinze arrestations.

Deux autres individus, criant « Vive la Commune », ont été arrêtés sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Un commencement d'incendie a éclaté, vers une heure, dans une galerie de l'Hôtel-de-Ville; les boiseries commençaient à crépiter, lorsque les pompiers arrivèrent, et éteignirent le feu assez tôt pour éviter une panique.

Parmi les notabilités présentes, on cite: MM. Floquet, Poubelle et M. Camescasse.

M. Brisson s'était fait excuser par suite d'un deuil récent.

Le tirage de la tombola a eu lieu à deux heures du matin. Les principaux lots seulement ont été tirés, les autres le seront dans la matinée.

A cinq heures le bal continuait.

**Le général de Négrier.** — Le général Négrier va rentrer en France pour guérir sa blessure. Le général Warnet prendra le commandement de sa division.

**Le Vatican et le nouveau ministère.** — On mande de Rome au *Standard*: « Après une conférence entre le Pape et le cardinal Jacobini, le Vatican a invité le nonce de Paris à faire appel aux sentiments de conciliation du nouveau cabinet à l'égard du clergé catholique de France. »

**M. le comte de Paris.** — M. le comte de Paris a fait remettre hier à la Société de secours aux blessés militaires un don de mille francs, pour l'assistance des blessés et malades de nos armées dans l'Extrême-Orient.

**CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE**

**Primes du Journal du Lot**

- 1° LE TONKIN, une feuille demi-colombier... 50 cent.
- 2° L'EMPIRE CHINOIS. — THÉÂTRE DE LA GUERRE, même format. 50 cent.
- 3° CARTE DE LA CHINE, dressée d'après les documents les plus récents, pour suivre les opérations de la guerre Franco-Chinoise, par LÉONVILLE, géographe, avec les plans de Hué, Hanoi et les environs de Peï-Ko, Fou-Tcheou, etc... 2 fr.

Deux magnifiques imitations de peinture, représentant:

- 1° LE CHEVAL. — 2° LE BŒUF, mesurant 64 centimètre sur 45 centimètre. — 3 fr. les deux dans nos bureaux. 3 fr. 25 par la poste.

— Oh! Madame!... C'est tout ce qu'il y a de plus épouvantable! Non, ce n'est pas une apoplexie... Ce n'est pas une chose naturelle... Il s'est tué!

— Tué?...

Mme Abbott recula, terrifiée, pâle d'horreur, les mains étendues devant elle.

— Mon Dieu! oui, ma chère Madame, C'est là ce qu'il y a d'affreux. Il s'est tué... pendant que tout le monde dansait et s'amusait hier au soir, il est entré dans son cabinet et le malheur est arrivé; Davis l'a trouvé tout froid et déjà raide ce matin... une balle dans la tête. Oh! mon Dieu... mon Dieu... Madame, il ne faut pas vous évanouir. Ah! voilà M. Geoffroy, grâce à Dieu! venez consoler votre pauvre maman.

Geoffroy venait en effet d'arriver à la hâte, pâle, agité, le visage terrifié: il se précipita vers sa mère.

— Ma bonne mère, je viens d'apprendre la nouvelle à l'instant. Le docteur Gilson vient de tout me dire et je suis accouru ici en toute hâte. C'est vraiment affreux! Ma pauvre mère, ne te désole pas ainsi. Ma mère... ma mère... qu'as-tu!

— C'est moi qui l'ai tué, — dit-elle à voix basse.

Et sa tête retomba sur l'épaule de son fils, ses bras entourèrent son cou, et elle resta ainsi, pâle et muette d'horreur et de remords.

— Il n'en est rien, — lui dit Geoffroy avec énergie. — Ma mère, écoute moi. Je sais parfaitement ce que je dis... tu n'es pour rien dans cette mort tragique... c'est moi qui ai tout fait. J'ai vu M. Abbott hier; un terrible secret de sa

**La session d'avril des conseils généraux.** — Une proposition de loi tendant à la suppression des sessions d'avril des conseils généraux devait être déposée ces jours derniers à la Chambre.

Ses auteurs ayant décidé de ne la déposer qu'après les vacances de la Chambre qui se termineront à la fin du mois, la session d'avril aura lieu cette année.

Le Conseil général du Lot, s'est en effet réuni hier. Aucun incident à noter, nous publierons le compte-rendu de ses séances.

**Stations.** — Dans sa session d'août, le Conseil général du Lot avait émis le vœu que la station d'arrêt projetée à Cabessut, sur le chemin de fer de Cahors à Capdenac, fût transformée en une gare pour les voyageurs et les marchandises.

Le ministre des travaux publics, a informé la préfecture qu'il n'est pas possible de donner à ce vœu une suite favorable.

Le Conseil général avait également émis le vœu qu'une station fût établie au Salinié entre les communes de Fontanes et de Montdoomer sur la ligne ferrée de Montauban à Cahors. Le Ministre des travaux publics a fait également connaître qu'il n'est pas possible de donner une suite favorable à ce vœu.

**Inspections générales.** — Par décision ministérielle du 28 mars dernier, M. le général de division Robillot a été désigné pour procéder, en 1885, à l'inspection générale de la cavalerie de 17<sup>e</sup> corps et de la 17<sup>e</sup> légion, bis, de gendarmerie.

**Réformes militaires.** — Dans le but de rendre les marches militaires moins pénibles, le général Lewal, avant de quitter le ministère de la guerre, a décidé de faire transformer la chaussure des troupes en la rendant plus légère et mieux adaptée au pied, tout en lui conservant sa solidité.

Cette transformation s'effectuera progressivement à la fin de chaque trimestre; mais elle devra être complète au 10 juillet prochain, terme de rigueur.

**Territoriaux.** — Nous avons donné la date de la prochaine convocation de l'armée territoriale; comme nous l'avons dit, les hommes des classes 1872 et 1873 seront appelés en deux séries.

La première série, qui sera exercée du 13 au 25 avril, comprendra les hommes des unités suivantes:

- 17<sup>e</sup> corps. — 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillon des: 131<sup>e</sup> régiment (Cahors); 133<sup>e</sup> régiment (Toulouse).
- 2<sup>e</sup> bataillon du 129<sup>e</sup> régiment. — 3<sup>e</sup> bataillon du 130<sup>e</sup> régiment, (Marmande); 132<sup>e</sup> régiment, (Montauban); 134<sup>e</sup> régiment, (Fois); 136<sup>e</sup> régiment, (Saint-Gaudens).

vie passée m'avait été révélé et je suis venu l'accuser de son crime. Je l'ai menacé d'une dénonciation publique... sa mort a été le résultat de cette menace. Je ne regrette pas d'avoir agi comme j'ai agi, je te le dis bien sincèrement. J'ai fait mon devoir... rien que mon devoir!... Je le ferais encore s'il était nécessaire. Mais je le répète, tu n'es pour rien dans cette fin épouvantable. Et puis, laisse-moi te dire, ma mère, qu'il a mérité son sort. Il était indigne de ta pitié. C'était un misérable... et je ne crains pas d'insulter à sa mémoire en te criant bien haut aujourd'hui: Remets-toi... ne pleure plus... tu devrais au contraire multiplier les actions de grâce... tu as recouvré ta liberté.

La femme de chambre avait tout entendu, au moment où elle quittait la chambre à la hâte.

Elle avait vu la figure pâle et sévère du jeune Rhadamanthe et elle se demanda quel crime sans nom son pauvre maître pouvait avoir commis.

Quatre jours plus tard, on enterrait le propriétaire du Grand-Château dans le vaste caveau en marbre noir du cimetière de Brightbrook... dans ce mausolée qui portait sur son sombre fronton le nom d'Abbott et que, jusqu'à la fin des temps, John Abbott devait occuper seul.

Ce furent de très grandes et de très imposantes funérailles et Mme Abbott, en robe traînante et en longs voiles de crêpe, pâle et digne, y parut plus belle que jamais.

Les larmes d'Éléonore, remarqua-t-on, furent les seules larmes que l'on versa.

On a commencé mercredi, place du Carrousel, les travaux du monument élevé à la mémoire de Léon Gambetta.

*Le Progrès de Lyon* dit que le nom du général de Négrier vient d'être donné à une vaste et belle rue de cette ville, dans le quartier de Villeurbanne.

Nous apprenons que M. Albert de Colomb, lieutenant au 111<sup>e</sup> de ligne, qui a été blessé le 23 mars au combat de Bang-Bo, vient d'être proposé pour la croix de la Légion d'honneur. Ce jeune et courageux officier est le fils de notre compatriote le général commandant le XV<sup>e</sup> corps d'armée.

M. Deal, adjudant au 7<sup>e</sup> de ligne, vient d'être admis avec le numéro 252 à l'école militaire de Saint-Maixent.

Judi, à Marseille, sur le paquebot, *Yarra*, des Messageries maritimes, commandé par M. Rolland, de Cajarc, lieutenant de vaisseau, s'est embarqué notre compatriote, M. Lapeyrière, pharmacien de marine de 1<sup>re</sup> classe, chargé d'une mission scientifique à Madagascar.

On va commencer à Caillac, dans les environs de Mercuès, l'installation du nouveau champ de tir pour la garnison de Cahors. Comme cette installation demandera un certain temps, il est probable que le 7<sup>e</sup> ira, cette année encore, à Montech pour faire ses exercices.

La navigation chômera sur la rivière du Lot, du 15 juillet au 15 septembre.

**Réforme du Baccalauréat.** — Plusieurs avis nouveaux sont parvenus sur la réforme du baccalauréat.

La Faculté des lettres d'Aix repousse le système des examens intérieurs dans les établissements d'enseignement secondaire et se prononce pour le maintien du système actuel, avec adjonction facultative au jury de professeurs, docteurs ou agrégés de l'enseignement secondaire.

La Faculté des sciences de Marseille se prononce pour le *statu quo*.

Le lycée d'Aix se prononce pour la suppression du baccalauréat et son remplacement par des examens de passage. A l'entrée de chaque carrière, seraient établis des examens professionnels.

La Faculté des lettres de Bordeaux est d'avis de maintenir le baccalauréat actuel. Le jury pourra être composé de professeurs de l'enseignement secondaire, agrégés du doctorat, et de membres de l'enseignement supérieur. Le président sera pris parmi ces derniers. Le *curriculum scholarum* des élèves pourra être communiqué au jury et entrer en ligne de compte dans l'appréciation des candidats. Le candidat admissible à l'écrit et qui échouera à l'oral ne devra se représenter qu'à l'oral.

A Grenoble, les Facultés des lettres, sciences

Il y avait eu une enquête, mais aucune cause... la seule admise dans le monde acceptée: un accès d'aberration mentale momentanée... n'avait pu être assignée à ce funeste événement.

Des affaires avaient appelé Geoffroy Lamar à Londres, la veille, et beaucoup remarquèrent son absence dans le triste cortège.

Tous les Vehtnor étaient venus consoler la veuve et l'orpheline.

Mais le calme de Mme Abbott lui fut aussi utile alors que dans toutes les autres occasions de la vie.

De plates condoléances auraient tout simplement été de l'impertinence.

Du reste, elle ne savait rien, si ce n'est qu'elle était libre, d'une manière affreuse et pénible, il est vrai, mais libre enfin!

Le mort enterré, on ouvrit son testament.

Sa veuve recevait un douaire superbe; son beau-fils héritait du Grand-Château et de la moitié de l'énorme fortune que le millionnaire avait laissée; les domestiques et les amis avaient de magnifiques souvenirs.

Jamais on n'avait vu de testament mieux fait... jamais acte ne contint plus de dons généreux.

C'est alors que chacun commença à découvrir les bons côtés du défunt.

A. FLEMING.

(A suivre).

et droit se prononcent pour le maintien du baccalauréat passé devant un jury composé de professeurs de l'enseignement supérieur.

**Concours d'agrégation.** — Par arrêté du 12 mars, le ministre de l'instruction publique a institué une commission chargée d'examiner les modifications qu'il peut y avoir lieu d'introduire dans les règlements relatifs aux divers concours d'agrégation des lycées pour l'enseignement classique.

Voici les résolutions prises par cette commission. Elle propose de fixer la date des épreuves écrites au 24 juillet et celle des épreuves orales aussitôt après les distributions de prix.

Pour l'agrégation de philosophie, elle supprime les thèses. Les candidats devront indiquer l'auteur qu'ils ont le plus étudié et le jury désignera une leçon à préparer en vingt-quatre heures sur cet auteur.

Pour l'agrégation de lettres et de grammaire, elle supprime la correction d'une copie et la remplace par une explication grammaticale et critique d'un passage d'un auteur du programme. — Pour la grammaire, la composition écrite de grammaire est remplacée par une composition française.

Pour l'histoire, elle supprime la correction de copies et la thèse. Les candidats devront composer une dissertation historique écrite.

**Suppression des Trésoriers Généraux.** — La Commission du budget et le Ministère paraissent disposés à supprimer les trésoriers généraux. Les succursales de la Banque de France seraient chargées, dans chaque département, du service des recettes; on rétablirait les payeurs qui existaient autrefois à côté des receveurs généraux et dont les emplois ont été supprimés lorsque M. Fould créa les trésoriers généraux qui font l'office des anciens receveurs généraux et des anciens payeurs.

Nous croyons, après renseignement, cette nouvelle fort hasardée.

**Postes et télégraphes.** — Le nouveau ministre des postes et des télégraphes va apporter d'importantes modifications dans les services de son département.

L'une des premières qui vont recevoir une exécution immédiate, c'est la suppression des petits facteurs des télégraphes, qui vont être remplacés par d'anciens militaires.

Le nombre des facteurs sera de beaucoup diminué, mais sera mis en rapport avec l'importance des bureaux auxquels ils seront attachés.

**Les Droits sur les céréales.** — Le Journal officiel a promulgué la loi votée par la Chambre et le Sénat et établissant des droits sur les céréales et farines. Ces droits sont les suivants par 100 kilogrammes :

Pour les produits d'origine européenne (ou importés directement d'un pays hors de l'Europe. Froment, épeautre et méteil : grains, 3 fr.; farines, 6 fr.; avoine, seigle et orge en grains, 1 fr. 50; malt, 1 fr. 90.

Pour les produits d'origine extra-européenne importés des entrepôts d'Europe. Froment, épeautre et méteil : grains, 6 fr. 60; farines, 9 fr. 60; avoine, seigle et orge en grains, 5 fr. 10; malt, 5 fr. 50.

**Avis à la jeunesse peu sérieuse.** — La Faculté de droit de Paris vient, par une délibération spéciale, de prendre une mesure disciplinaire assez grave, en prononçant contre un élève de troisième année la peine d'exclusion de la Faculté pour six mois.

Cet élève avait commis trois infractions punissables: il avait annoncé faussement à son père qu'il avait passé son examen et qu'il avait été reçu, alors qu'il n'avait même pas consigné,

De plus, il avait, usurpant la qualité et la signature de son père, indiqué une fausse adresse pour empêcher les lettres de la Faculté d'arriver à ce dernier; enfin, il avait détourné ou intercepté plusieurs lettres de la Faculté, notamment une lettre recommandée.

Cette détermination a été affichée dans toute l'École, et servira d'exemple aux élèves qui auraient un goût trop prononcé pour la culture... des carottes.

**Un vol de 43,000 francs.** — Dimanche, vers trois heures, un garçon de

recettes au service de la Banque de France, M. B..., venait de rentrer de sa tournée avec les encaissements importants d'une fin de semaine. Il avait, comme c'est l'habitude au bureau des garçons de recettes, étalé sur sa tablette des liasses de billets de banque et des sommes en espèces. Son guichet était resté ouvert.

Au moment où il allait vérifier ses comptes, il eut besoin de son mouchoir et se détourna pour le prendre dans la poche de son pardessus qu'il avait mis de côté.

Il ne faut pas grand temps pour une si mince besogne. Or, quelques secondes ont suffi à un malfaiteur, habile autant que hardi, pour passer le bras à travers le guichet, s'emparer d'un paquet de liasses, et décamper à la faveur de la foule qui encombrait la salle d'attente.

M. B..., venait d'être volé de plus de 43,000 francs. On peut juger de son désespoir, lorsqu'en se retournant il vit la table à peu près nette.

M. B..., est un honnête employé, âgé de cinquante ans, qui compte plus de vingt ans d'irréprochables services à la Banque de France; il est veuf et père de trois enfants. Et toutes ces considérations font de lui un des hommes les plus malheureux et les plus intéressants qui soient.

Il faut souhaiter que l'enquête, à laquelle on se livre depuis hier, aboutisse promptement.

**Un bon conseil aux propriétaires de chevaux et aux éleveurs:**

Voici le moyen, en vigueur dans l'Amérique du Sud, pour vérifier si les chevaux reçoivent leurs rations complètes.

Un voyageur s'informait auprès du valet qu'il avait à son service s'il était certain que ses bêtes consommassent toute la nourriture qui leur était allouée dans les lieux où il s'arrêtait.

« J'en suis certain, répondit-il. Mes compatriotes ont, il est vrai, l'habitude de se voler les uns les autres et de dérober jusqu'à la nourriture destinée aux chevaux; mais je possède un moyen efficace de découvrir leur supercherie. J'ai la précaution de mêler un certain nombre de petits cailloux à la ration d'orge qui leur est donnée. Les chevaux ont toujours soin de les laisser de côté, et, quand ils ont fini de manger, je vérifie si le nombre de cailloux laissés correspond à celui que j'ai mis dans l'auge avec le grain. Si je retrouve le même nombre de cailloux, il n'y a pas eu de vol; dans le cas contraire, si deux ou trois cailloux manquent, il m'est démontré qu'une partie de la ration a été soustraite. Je fais grand bruit, et, comme les voleurs ignorent comment je m'y prends pour les découvrir, la peur les saisit — une peur superstitieuse — et ils ne récidivent pas. »

**On demande un patient.** — « Le Dr Gruselbach, professeur de clinique à l'université d'Upsal (Suède), a consacré beaucoup de temps à perfectionner le moyen de geler une personne vivante et à la maintenir dans cet état un ou deux ans. »

Il annonce qu'il gèlera un homme ou une femme qui voudra se soumettre à l'expérience, après l'avoir préalablement endormie, et lui enlèvera toute apparence de vie, s'engageant à la rendre à son état primitif, sans détrimment pour l'esprit, ni pour le corps.

» Dans le cas où il ne rencontrerait personne qui voudrait se prêter à une semblable expérience, il sollicitera du gouvernement la cession d'un condamné à mort pour démontrer l'efficacité de son procédé. »

**Nouveau procédé pour durcir le plâtre.** — M. Julbe, dans une note présentée à l'Académie des sciences, rend compte des expériences qu'il a entreprises dans le but de rendre encore plus général l'emploi du plâtre.

De toutes les substances employées dans les constructions, le plâtre est la seule qui augmente de volume après son application, tandis que les mortiers ou ciments, et même le bois, éprouvent du retrait et des fendillements par la dessiccation. Appliqué en couches suffisamment épaisses pour résister à la rupture, il offre donc une surface que le temps et les variations atmosphériques n'altèrent pas, pourvu qu'on la tienne à l'abri de l'eau. Seulement il faut donner au plâtre deux propriétés qui lui manquent : la dureté et la résistance à l'écrasement. C'est ce

que M. Julbe s'est proposé de réaliser par les procédés suivants :

On mélange intimement six parties de plâtre avec une partie de chaux grasse, récemment éteinte et finement tamisée. On emploie ce mélange comme le plâtre ordinaire pour confectionner un objet quelconque et, une fois sec, on imbibe l'objet avec une solution d'un sulfate à base précipitable par la chaux et à précipité insoluble. Il se forme du sulfate de chaux et de l'oxyde, tous deux insolubles, qui remplissent les pores de l'objet et le rendent dur et tenace.

Le sulfate de zinc, et le sulfate de fer sont ceux qui conviennent le mieux. Avec le premier, l'objet reste blanc; avec le second, l'objet, d'abord verdâtre, prend en peu de temps la teinte du sesquioxyle de fer.

**Pour nettoyer les gravures et les livres.** — On enlève d'abord les ordures des mouches s'il y a lieu, avec une éponge légèrement mouillée, puis on plonge la gravure avec précaution dans de l'eau légèrement chlorée, où on la laisse séjourner pendant quelques minutes, pour la porter immédiatement dans l'eau pure; on recommence cette opération autant de fois que la chose paraît nécessaire. Il est bon, quand les gravures ont une certaine dimension, de se servir soit d'une cuvette en gutta-percha, soit d'une cuvette en zinc.

Variétés

Le Témoin de cour d'assises.

Après la situation d'accusé, il n'en est pas de plus difficile que celle de témoin de cour d'assises.

Tous les yeux sont fixés sur vous. Le président a l'air de vouloir vous manger.

Pas d'indifférents, comme au spectacle. Tout le monde attend votre déposition avec anxiété; chacun est suspendu à vos lèvres.

Il se peut que vous n'avez rien d'intéressant à révéler à la cour. Vous connaissez à peine l'accusé, vous l'avez rencontré une fois, il vous a donné du feu pour allumer votre cigare. Voilà tout.

Vous vous disposez à révéler ces faits le plus simplement du monde, d'un ton de voix mesuré; vous ouvrez déjà la bouche...

— Prenez garde à ce que vous allez dire! s'écrie le président.

Le trouble vous saisit.

Vous regardez autour de vous; la salle commence à emprunter des oscillations de chaloupe à la mer.

C'est bien pis si un avocat vient à proférer ces paroles :

— La déposition de ce témoin est de la dernière importance... Je prie MM. les jurés de vouloir bien lui prêter toute leur attention.

La dernière importance? votre déposition! serait-il possible! vous commencez à devenir hagard. Vous balbotiez.

— Hein? dit le président, en faisant de sa main un cornet à son oreille.

Vous vous embrouillez.

Un juré, placé sur les derniers bancs, interrompt avec une nuance d'impatience.

— Monsieur le président voudrait-il inviter le témoin à hausser la voix? on n'entend absolument rien.

Vous recommencez.

Un autre avocat se lève :

— Ah çà! le témoin dit aujourd'hui tout le contraire de ce qu'il a raconté devant le juge d'instruction!

Vous pâlissez.

De sourds murmures parcourent l'auditoire.

On vous regarde de travers.

— Il est acheté..., dit-on, à demi-voix; acheté...

Quelquefois on requiert votre arrestation.

Ne souhaitez jamais d'être témoin de cour d'assises!

Paris, 17, rue Médéah, 18 septembre 1880. Je travaille avec des personnes qui emploient d'une façon régulière le Fer Bravais, elles se trouvent tellement bien de cette médication qu'elles engagent toutes les personnes qu'elles connaissent à en faire usage; je vous prie de m'envoyer deux flacons.

F. DUFOUR. Dans toutes les pharmacies. — Exiger la signature R. BRAVAIS, imprimée en rouge.

**BOURSE. — Cours au 14 avril.**

3 0/0	77 30
3 0/0 amortissable (ancien)	79 45
3 0/0 id. 1884	00 00
4 1/2 0/0 ancien	103 40
4 1/2 0/0 1883	108 05

**Dernier cours du 13 avril.**

Actions Orléans	1,325 00
Actions Lyon	1,262 50
Obligations Orléans 3 0/0	379 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	305 00
Obligations Lombardes (jouissance...)	304 00

Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	332 00
---	--------

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 13 avril 1885.

En banque ce matin les impressions étaient un peu meilleures.

Les gros financiers croyaient à un apaisement, et leurs dépêches de l'étranger accusaient la même note.

Cependant, Londres est venu à 7 1/4, et Berlin envoyait les fonds Russes en dépréciation nouvelle.

Cela ne cadrait nullement avec les impressions des banquiers.

Aussi les Cours sont-ils fort discutés.

Avant Bourse, on offrait le 3 0/0 à 77, 10 sans trouver preneurs.

En bourse on demandait au contraire à 77,15 au premier Cours, et le 3 0/0 s'élevait à 77,35, ce qui tendrait à prouver qu'il y avait quelque chose de vrai dans l'impression des banquiers.

Ensuite le 3 0/0 est revenu à 77,25 et s'y tient.

Le 3 0/0 étant le type de la spéculation, nous l'avons pris comme exemple. Les autres rentes ont suivi le même mouvement et subi dans des proportions moins fortes, les mêmes oscillations.

Ainsi, l'amortissable a coté 70,05 puis 19,15 pour revenir à 79,05.

Le 4 1/2 a varié de 107,95 à 108, 15, et reste à 108,05.

Ces variations de cours se sont produites sans qu'il se soit traité beaucoup d'affaires.

A ce point de vue spécial le marché est presque mort.

Les intermédiaires et coulissiers ont tellement étrillé leur clientèle qu'elle n'existe plus: Il n'y a plus d'ordres que ceux venant de l'étranger, et ceux là sont les plus dangereux.

La position de la place n'en est pas moins très difficile et il y a encore des guerres de liquidation qui, tôt ou tard, si les choses ne s'arrangent pas, nécessiteront de nouvelles exécutions.

En attendant, le marché est tourmenté, bien que sans affaires.

L'italien a ouvert en baisse à 92,30, il a fait ensuite 92 80 et 92,65.

L'italien paraît être devenu une tête de Turc pour les agents de change, qui jouera le même jeu que les Coulissiers et coupent le crédit à leurs clientèle.

La revanche viendra des marchés étrangers lorsque le change s'améliorera.

Les valeurs de crédit sont assez bien tenues, mais on n'en traite pas.

Le Foncier cote 1300, 1310. La Banque de Paris 502 et 505.

La Banque d'Escompte 705 et 710.

Les Chemins ne bougent pas. La Suez a ouvert à 1990 pour reprendre à 2025 et se tenir à 2010, La part civile vaut 1305.

La Banque Ottomane fait 540 et 543. Le Turc cote 15,70 et 15,80.

En vente chez tous les libraires et dans les kiosques.

LA MUSIQUE DES FAMILLES

JOURNAL ILLUSTRÉ PARAISSANT LE JEUDI

Le numéro : 25 Centimes

Tous les jeudis paraît le numéro, donnant

nuit pages de musique, et huit pages de texte illustré, total seize pages.

Le numéro à 25 centimes renferme pour deux francs de musique, soit plus de cent francs de musique par an. — Abonnements d'un an : Paris 12 fr. — Départements, 14 fr.

Très belle prime aux abonnés.

Un numéro est envoyé gratis et franco sur demande au directeur du journal, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

**Rien de brutal comme un fait!** — Le sieur Leroy, de Wazemmes-Lille, était malade depuis 3 années, dont 18 mois passés à l'hôpital de Lille. Quelques bouteilles de la Tisane Américaine des Shakers et les Pilules des Shakers le guérissent. Voilà qui vaut mieux que toutes les thèses de la Faculté. M. Couvreur, pharmacien à Roubaix, cite le cas d'un cultivateur de Leers (commune des environs de Roubaix), malade pendant des années d'indigestion et sur lequel tout traitement médical avait échoué. Quelques bouteilles de Tisane l'ont guéri. Prix 4 fr. 50 la bouteille, la brochure explicative se donne gratuitement dans toutes les bonnes pharmacies ou au dépôt, pharmacie Bourguignon, à Cahors. Dépôt principal, pharmacie Fanyau, Lille.

**Le Radical**, journal politique quotidien, grand format, donne à tous ses abonnés, en prime gratuite des Billets de la loterie des ARTISTES MUSICIENS. Lots : 250,000 francs. Tirage définitif 30 juillet.

Abonnement d'un an, 28 fr. recevront 10 billets de la loterie.

Abonnement de six mois, 15 fr. recevront 4 billets de la loterie.

Abonnement trois mois, 8 fr. recevront 2 billets de la loterie.

Adresser les lettres et mandats au directeur du Radical, 19, rue du Croissant, Paris.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT

MENIER

Exiger le véritable nom

## OCCASION UNIQUE

A VENDRE FAUTE D'EMPLOI.

- 1° Une jument de 11 à 12 ans;
  - 2° Un phaéton;
  - 3° Une charrette;
  - 4° Harnais complets pour voiture et pour charrette.
- Le tout en bon état. — S'adresser au bureau du journal.

# ÉPICERIE PARISIENNE

6, Place du Marché, CAHORS

La Maison MICHAUD-LARIVIÈRE fils, prévient sa nombreuse clientèle, qu'on trouvera chez elle la célèbre marque :

### RHUM DES PLANTATIONS SAINT-JAMES

Les Plantations Saint-James sont situées sur les mornes réputés les plus fertiles des Antilles. Grâce à leur admirable exposition, les cannes à sucre de ces Plantations donnent à la distillation des Rhums exceptionnels. Cette marque cotée la première dans les pays d'origine est répandue dans le monde entier. Elle est expédiée exclusivement en bouteilles de forme carrée. Cette forme de bouteille est la propriété exclusive des Plantations Saint-James, pour l'embouteillage du Rhum.

Elle est mise en vente à l'Épicerie Parisienne, aux prix de :

Le litre.....	5 fr. 25.
La bouteille.....	1 fr. 50.
Le demi litre.....	2 fr. 90.

## MAISON DES 100,000 PALETOTS

Rue de la Liberté, N° 41, CAHORS

# ROLDÉS & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habilllements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrés.

### CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRREPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

NOTA. — Cette Maison, quoique faisant le même genre d'affaires, n'a rien de commun avec la Maison portant le même nom et précédemment établie sur le boulevard Gambetta.

EXPOSITION



CAHORS 1881

## B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

## A LOUER

L'ancienne auberge Carayon, située à Cahors, faubourg St-Georges.

VASTES ÉCURIES ET REMISES.

S'adresser à M. Pouzergues, propriétaire, au faubourg Cabessut, ou à M. Farges, négociant, avenue de la gare, à Cahors.

## LA GOUTTE ET LES RHUMATISMES

Sont complètement guéris par la

### OUATE ANTI-RHUMATISMALE DU D<sup>r</sup> PATTISON

Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de goutte et les affections rhumatismales de toute espèce.

En rouleaux de fr. 2 et de fr. 1, chez L. ESCROUZAILLES, pharmacien, (pharmacie centrale) à Cahors.

## Vignes Américaines & Franco-Américaines

### MASSOU

A PENNE (LOT-ET-GARONNE.)

Porte greffe.	Bout. Racin.
Montefiore (vrai) le cent.	60 » 300
Riparia tomenteux.	2 » 7
Riparia.....	1 50 6
Solonis.....	1 50 6
Viala.....	1 50 6
Yorck.....	2 » 8
Taylor.....	1 » 4
Clinton.....	0 50 2
Rupestis.....	3 » 10
Aminia.....	5 »
Producteurs directs.	
Othello.....	10 » 35
Herbemont.....	2 » 10
Senesqua.....	5 » 25
Bram.....	5 » 25
Canada.....	5 » 25
Triumph.....	8 » 30
Noha.....	5 » 25
Jacquez.....	1 50 7
Cuningham.....	1 50 7
Secretary.....	40 »

### FRANCO-AMÉRICAIN

Bon Marché le plus avantageux.

Commandes pour livrer l'hiver qui vient : racinés greffés et bien soudés sur Riparia Solonis ou Viala, 180 francs le mille

Le propriétaire doit envoyer le plant français qu'il veut faire greffer.

### Bonne Occasion

A vendre une **Locomobile**, montée sur quatre roues, de la force de sept à huit chevaux, en bon état.

En même temps, on vendrait une pompe en cuivre un peu forte.

S'adresser à M. SOULAGES PIERRE, à Terrasson (Dordogne).

**LA MAISON** ALBERT POUX, de Limoges, demande des **Représentants** à la commission pour la vente des liqueurs et spiritueux dans le département.

### A S'OPPOSER

#### CIGARETTES de GRIMAUT & Co

au **CANNABIS INDICA**  
Le plus efficace des moyens connus pour combattre l'asthme, l'oppression, la toux nerveuse, les catarrhes, l'insomnie. — Paris, Pharm. 1, rue Bourdaloue.

#### VIN de PEPTONE

#### de CHAPOTEAU

La Peptone est le résidu de la digestion de la viande de bœuf par la pepsine comme par l'estomac lui-même. On nourrit ainsi les malades, les convalescents et toutes personnes atteintes d'anémie par épuisement, digestions difficiles, dégoût des aliments, fièvres, diabète, phthisie, dysenterie, frénésie, cancers, maladies du foie et de l'estomac.  
PARIS, Pharmacie VIAL, 4, rue Bourdaloue.  
Dépôt à Cahors, dans toutes les Pharmacies

### GUÉRISON CERTAINE

### et RADICALE

### DE TOUTES LES

### Affections de la Peau

### DARTRES, ECZÉMAS,

### Psoriasis, Acné, etc.,

### des PLAIES et

### ULCÈRES VARIQUEUX

### considérés comme incurables

### par les Princes de la Science

### Le Traitement ne dérange

### ni le travail, ni le repos, ni

### la marche, les petites courses,

### et, dès le deuxième jour, il pro-

### duit une amélioration sensible.

### S'adresser à M. LENOIRMAND,

### MÉDECIN SPÉCIALISTE

### (1, rue St-Louis, à BELIN (S.-M.))

### CONSULTATIONS GRATUITES

### par Correspondance

### DEPÔT CHEZ TOUTS LES MARCHANDS D'EAUX

### Minérales, Droguistes et Pharmaciens.

### Le propriétaire-gérant, A. Layton.

## GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

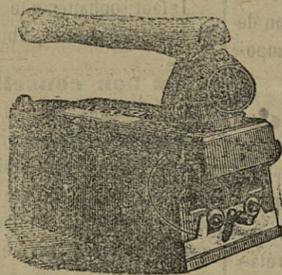
# Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.



### NOUVEAU FER

A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL  
INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :

**Économie, Propreté, Salubrité.**

Se vend chez **JEAN LARRIVE, Fils aîné**  
16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations.

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosses, imperméable à l'eau.

21 RÉCOMPENSES 1<sup>er</sup> PRIX  
MÉDAILLES D'ARGENT, OR  
ET DIPLOME D'HONNEUR



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants

PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer

l'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS

dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement

la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la

GRANDE CHARTREUSE

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

## L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

ou en 25 séries à 75 centimes

ne reviendra qu'à 48 fr. 75

AVEC 425 CARTES COLORIÉES

La 1<sup>re</sup> liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires

avec un spécimen gratis à PAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1<sup>re</sup> série

CHEMISES  
sur mesure  
pour  
HOMMES

# AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

## N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

COSTUMES  
sur mesure  
pour  
HOMMES

Vu l'extension toujours croissante des affaires la Maison s'est ad oint un coupeur. Les Personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.